



Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 15
Votants : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six

Le : 6 mai

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PATRICK MAZZER

date de la convocation du Conseil Municipal : 30/04/2026

PRESENTS : MM. PATRICK MAZZER – MAGALIE NAY BEN AMOR – JEAN-MARC MASINI – NELLY BERNIER – ~~ROMUALD DELCOURT~~ – JULIE CHIARADIA – GUILLAUME BOULBIN – ~~ISABELLE ANDREAZZA~~ – MEHDI GASMI – SANDRA TREVISIOL – SERGE CAMBOS – NATHALIE GALLO – ~~EMILIE RIVIERE~~ – CYRIL CABIAC – SABINE BARRE – JACQUES TRIGNAC – CARLOS SANTOS – MARINA LIM – ~~GUILLAUME DEMIAUTTE~~ – ~~PASCAL DE SERMET~~ – ~~FABIENNE VASSALO~~ – ~~CLAUDE DULIN~~ – ~~MAGALIE CAMINADE~~

ABSENTS : CLAUDE DULIN – PASCAL DE SERMET – MAGALIE CAMINADE – FABIENNE VASSALLO

PROCURATION :

M. DELCOURT AYANT DONNE POUVOIR A MME CHIARADIA
MME ANDREAZZA AYANT DONNE POUVOIR A MME BARRE
MME RIVIERE AYANT DONNE POUVOIR A M. MAZZER
M. DEMIAUTTE AYANT DONNE POUVOIR A M. BOULBIN

OBJET

**FIG : Versement
d'une subvention**

Madame Nathalie GALLO a été élue secrétaire,

Madame Nelly BERNIER rappelle que le Conseil Municipal s'étant prononcé en faveur de la participation de la commune au Programme d'Intérêt Général de l'Agenais visant l'adaptabilité des logements au handicap et/ou à la vieillesse, nommé « Autonomie », de propriétaires occupants de conditions modestes et très modestes, en complément des aides versées par l'ANAH et divers partenaires dont l'Agglomération d'Agen à parité avec la commune.

Un dossier est présenté au paiement. Il s'agit de celui de Elodie BANOS domiciliée au 1071 Route du Bidounet à Colayrac-Saint Cirq pour des travaux en faveur de la sortie de précarité énergétique.

La fiche récapitulative transmise par l'ANAH fait état d'un montant de travaux TTC de 27 015 euros et dont la part subventionnable s'élève à 25 606.76 euros. La subvention ANAH retenue au paiement s'élève à 16 540,00 euros (65.00%).

Ce dossier a été déposé par la demandeuse le 27/12/2023 mais n'a été agréé par l'ANAH que plusieurs mois après. Pour cette raison, l'Agglomération d'Agen nous sollicite sur ce dossier

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- le versement, d'une subvention de 1000 euros, à parité avec l'Agglomération d'Agen, pour les travaux en faveur de la sortie de précarité énergétique du logement de Madame BANOS Elodie sis 1071 Route du Bidounet, Colayrac-Saint Cirq ;
- l'inscription des crédits nécessaires au versement de cette subvention au budget 2026

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 6 mai 2026

La secrétaire



Nathalie GALLO

Le Maire



Patrick MAZZER